

FONGICIDE ELEVATE® 50 WDGGroupe **17** Fongicide

Granulés dispersables dans l'eau 50% pour usage dans l'eau comme pulvérisations pour supprimer les maladies causées par le *Botrytis* dans les mûres sauvages (de ronces), le raisin, les mûres de Logan, les framboises rouges et noires, et les fraises.

Non pour usage résidentiel**AGRICOLE****ATTENTION****POISON****GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS****LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION****GARANTIE:**

Avis de modification

Fenhexamide.....50%
Avertissement, contient l'allergène sulfites.

N° D'HOMOLOGATION: 25900 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**CONTENU NET: 1 kg**

**ARVESTA CORPORATION
100 First Street, Suite 1700
San Francisco, CA 94105, USA
(415) 536-3480**

**Agent Canadien :
ARVESTA CANADA, INC.
160 Bloor Street, East, Suite 1135
Toronto Ontario, Canada M4W 1B9
(416) 868-1103**

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fongicide ELEVATE 50 WDG est un fongicide protecteur au cyclohexanecarboxamide pour la suppression de la moisissure grise, *Botrytis cinerea* dans les mûres sauvages (de ronces) le raisin, les mûres de logan, les framboises rouges et noire et les fraises. Utiliser ce produit dans un programme d'arrosage avec d'autres produits pour protéger pendant toute la saison. Appliquer en pulvérisation avec un équipement terrestre, et utiliser suffisamment d'eau pour couvrir à fond les plantes. Un feuillage dense ou une croissance excessive empêchent souvent de couvrir à fond; ajuster les volumes de pulvérisation en conséquence. Ne pas replanter les cultures vivrières autres que celles pour lesquelles le produit est recommandé sur l'étiquette moins de 30 jours après le dernier traitement.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, ELEVATE 50 WDG, fongicide du groupe 17. Toute population fongique ou bactérienne peut renfermer des individus naturellement résistants à ELEVATE 50 WDG et à d'autres fongicides du groupe 17. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'ELEVATE 50 WDG ou les fongicides du même groupe 17 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Éviter d'effectuer plus de 2 pulvérisations consécutives d'ELEVATE 50 WDG ou d'autres fongicides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour

toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ARVESTA CORPORATION au (415) 536-3480.

MÉLANGE

S'assurer que l'équipement est propre. Ajouter suffisamment d'eau propre dans la cuve pour la moitié du mélange. Faire fonctionner l'agitateur. Agiter pour mélanger à fond pendant qu'on ajoute la quantité adéquate de fongicide ELEVATE 50 WDG et le reste de l'eau requise. Pour le raisin, ce produit doit être en suspension et bien dilué avant d'ajouter AGRAL® 90. Maintenir l'agitation pendant le mélange et l'application. NE PAS permettre au mélange de pulvérisation de reposer sans agitation. Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur adéquatement calibré. S'il faut arrêter l'agitation pour toute raison, mélanger à nouveau la solution d'arrosage avant de l'utiliser pour tout autre usage.

APPLICATION

Préparer seulement la quantité de pulvérisation nécessaire pour l'endroit à traiter. Maintenir l'agitation pendant l'application. Appliquer immédiatement après avoir préparé la solution de pulvérisation. S'il faut attendre avant de traiter, continuer d'agiter le mélange. S'il faut arrêter l'agitation pour toute raison, mélanger à nouveau à fond la solution de pulvérisation avant tout autre usage. Ne pas appliquer si une pluie est prévue moins de 6 heures après le traitement. Ne pas utiliser d'arrosage par aspersion moins de 6 heures après le traitement.

Appliquer seulement avec un pulvérisateur terrestre (comme un type à rampe d'aspersion, pneumatique, manuel ou brumisateur).

NE PAS appliquer ce produit à l'aide de tout type de système d'irrigation.

Il est essentiel de couvrir à fond toutes les fleurs et les rameaux porteurs pour supprimer les infections des fleurs et des fruits causées par la moisissure.

Il est essentiel de bien calibrer et de faire fonctionner adéquatement l'équipement de pulvérisation pour obtenir de bons résultats. Consulter le manuel d'utilisation fourni par le fabricant d'équipement pulvérisateur, les catalogues de buses, et/ou votre conseiller des cultures pour de plus amples renseignements.

DOSES D'EMPLOI

Lire attentivement et se familiariser avec les renseignements et restrictions qui figurent sur l'étiquette.

RAISIN

Pour supprimer la moisissure grise des grappes (causée par le *Botrytis*) dans le raisin, appliquer 1,12 kg de produit par hectare (0,56 kg IA/hectare) comme mélange en cuve avec AGRAL 90 à raison de 0,02% v/v avant l'apparition de la maladie.

Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie au début de la floraison, avant la fermeture de la grappe, à la véraison (début du mûrissement des fruits) jusqu'à deux semaines après la véraison, et le dernier traitement jusqu'à 7 jours avant la récolte (DAAR = 7 jours). Pour une suppression supplémentaire du blanc et de la pourriture noire, mélanger en réservoir ELEVATE 50 WDG avec NOVA 40W lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Consulter l'étiquette de NOVA 40W pour connaître les doses appropriées. NE PAS faire plus que 3 applications par saison. NE PAS appliquer plus que 3,4 kg de produit par hectare per année (1,7 kg IA/hectare/année).

LES FRAMBOISES (rouges et noires), LES MÛRES DE LOGAN ET LES MÛRES SAUVAGES (de ronces)

Pour supprimer le *Botrytis cinerea* (moisissure grise) sur les framboises rouges et noires, les mûres de Logan et les mûres sauvages (de ronces), appliquer 1,7 kg de produit par hectare (0,85 kg IA/hectare) sur le feuillage. Commencer les applications à 10% de floraison et continuer jusqu'à 1 jour avant le récolte (DAAR = 1). L'application doit être faite tous les 7 jours ou quand les conditions favorisent le développement de la maladie. NE PAS appliquer plus de 4 fois par année. Application terrestre seulement. Ne pas appliquer plus de 6,8 kg de produit par hectare par année (3,4 kg IA/hectare/année).

FRAISES

Pour supprimer le *Botrytis cinerea* (moisissure grise) dans les fraises, appliquer 1,7 kg de produit par hectare (0,85 kg IA/hectare). Commencer les traitements avant l'apparition de la maladie et pas plus tard que lorsque 10% de floraison et continuer les traitements à tous les 7 à 14 jours ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Pour supprimer la moisissure grise et la tache des feuilles, appliquer le fongicide ELEVATE 50 WDG en mélange en réservoir à raison de 1,20 à 1,7 kg de produit par hectare (0,56 à 0,85 kg IA/hectare) avec la dose recommandée de MAESTRO® 80 DF. NE PAS faire plus que 4 applications par saison. On peut faire le dernier traitement jusqu'à un jour avant la récolte (DAAR = 1 jour). NE PAS appliquer plus que 6,8 kilogrammes de produit par hectare par année (3,4 kg IA/hectare/année).

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE PAS rentrer dans de zones traitées pendant les 4 heures suivant une application. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement le concentré sur la peau ou dans les yeux. Ne pas respirer les émanations. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après l'usage, se laver les mains et les parties exposées de la peau. Pendant l'usage ne pas manger, boire ou fumer. Retirer et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter la dérive de la pulvérisation. Éviter de contaminer les étangs, cours d'eau, rivières et végétations utiles. Entreposer le contenant fermé hermétiquement et à l'écart des semences, de l'engrais, des plantes et de la

nourriture pour les humains ou pour les animaux. Respecter les zones tampons provinciales appropriées autour des nappes d'eau et des terrains marécageux. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long pendant toutes les activités. De plus, porter des gants résistant aux produit chimiques pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation de l'équipement.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez le numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS

Retirer la victime de l'endroit contaminé; enlever ses vêtements contaminés. Garder la victime au chaud, confortable et au repos.

Contact avec les yeux: Rincer avec une quantité abondante d'eau. Recourir au médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau: Laver avec une quantité abondante d'eau du savon. Recourir à des soins médicaux si l'irritation persiste.

Ingestion: Appeler un médecin ou le centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**. Boire 1 à 2 verres d'eau et faire vomir en insérant un doigt dans le fond de la gorge, ou, si c'est possible, administrer du sirop d'ipéca. Si la victime est inconsciente, ne pas lui administrer quoi que ce soit par la bouche et ne pas faire vomir.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE 24 HEURES PAR JOUR,
APPELER 1-800-228-5635, poste 174.**

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pas contaminer les zones aquatiques, notamment les lacs, rivières, bourbiers, étangs, coulées, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs, marécages et habitats marins ou estuarien, par suite de la pulvérisation, du nettoyage de l'équipement et des contenants ou de l'élimination des déchets.

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter l'étiquette des produits d'association et appliquer la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) prévue pour ces produits dans le mélange en cuve.

Épandage avec de pulvérisations à jet porté/viticoles :

Ne pas envoyer le jet au-dessus des arbres ou des vignes et désactiver les buses orientées vers l'extérieur pour traiter la fin des rangées ou les rangées extérieures.

Ne pas procéder à l'épandage pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales ou que sa vitesse dépasse 16 km/h au site d'épandage si on la mesure à l'extérieur du verger ou des vignes, du côté situé au vent.

Pour protéger les habitats non ciblés, la pulvérisation ou la dérive vers des habitats écologiquement sensibles doit être évitée. Une zone tampon de 7 m est nécessaire entre le point d'application directe sous le vent et la bordure la plus proche des habitats aquatiques fragiles, tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, coulées, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs et marécages.

ENTREPOSAGE

Entreposer à la température ambiante. Conserver dans son contenant original. Ne pas entreposer à des températures extrêmes. Pour fermer l'emballage, s'assurer que l'emballage est plié pour obtenir une fermeture hermétique et entreposer au sec. Séparer les insecticides et les fongicides des herbicides pour prévenir la contamination croisée.

DÉVERSEMENT

Nettoyer immédiatement tout déversement. Placer le produit et tout matériel de nettoyage contaminé dans une poubelle pour déchets chimiques. Laver l'endroit à l'eau et du savon. Absorber le liquide de nettoyage et placer dans un emballage jetable.

**POUR TOUTE URGENCE CHIMIQUE 24 HEURES SUR 24,
(déversement, fuite, incendie, exposition et accident)
appeler CHEMTREC 1-800-424-9300.**

ÉLIMINATION

Rincer à fond le contenant vide et ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans les réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

Le fenhexamide a été inventé et est produit par Bayer AG, Allemagne
ELEVATE® et MAESTRO® marques déposées de Arvesta Corporation.
AGRAL® marque déposée de Syngenta.
NOVA® marque déposée de Rohm and Haas Company USA.

ELEVATE® 50 WDG FONGICIDE

GROUPE 17 FONGICIDE

ÉTIQUETTE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA SUPPRESSION DU *BOTRYTIS CINEREA* DANS LES PETITS FRUITS (bleuet, gabelle, cassis, baie de sureau, groseille et gaylussacia)

Pour usage non-résidentiel

AGRICOLE

AVERTISSEMENT



POISON

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

GARANTIE:

Avis de modification

Fenhexamide.....50%
Avertissement, contient l'allergène sulfites.....

**NO. D'HOMOLOGATION 25900 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES**

CONTENU NET: 1 KG

**ARVESTA CORPORATION
100 First Street, Suite 1700
San Francisco, CA 94105, USA
(415) 536-3480**

**Représentant au Canada:
TOMEN Canada, Inc.
160 Bloor Street, East Suite 1135
Toronto, Ontario, Canada M4W 1B9
(416) 868-1103**

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fongicide ELEVATE 50 WDG est un fongicide protecteur au cyclohexanecarboxamide pour la suppression du *Botrytis cinerea* dans les petits fruits (bleuet, gabelle, cassis, baie de sureau, groseille et gaylussacia). Utiliser ce produit dans un programme d'arrosage avec d'autres produits pour protéger pendant toute la saison. Appliquer en pulvérisation avec un équipement terrestre et utiliser suffisamment d'eau pour couvrir à fond les plantes. Un feuillage dense ou une croissance excessive empêchent souvent de couvrir à fond; ajuster les volumes de pulvérisation en conséquence. Ne pas replanter les cultures vivrières autres que celles pour lesquelles le produit est recommandé sur l'étiquette, moins de 30 jours après le dernier traitement.

ÉNONCÉS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, ELEVATE 50 WDG, fongicide du groupe 17. Toute population fongique ou bactérienne peut renfermer des individus naturellement résistants à ELEVATE 50 WDG et à d'autres fongicides du groupe 17. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'ELEVATE 50 WDG ou les fongicides du même groupe 17 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Éviter d'effectuer plus de 2 pulvérisations consécutives d'ELEVATE 50 WDG ou d'autres fongicides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour

toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ARVESTA CORPORATION au (415) 536-3480.

MÉLANGE

S'assurer que l'équipement est propre. Préparer seulement la quantité de solution nécessaire pour traiter une section déterminée ou un endroit qui pourra être traité dans un délai raisonnable. Ajouter suffisamment d'eau propre dans la cuve pour la moitié du mélange. Faire fonctionner l'agitateur. Agiter pour assurer l'homogénéité du mélange pendant qu'on ajoute le produit et le reste de l'eau nécessaire. Maintenir l'agitation pendant le mélange et l'application. NE PAS permettre au mélange de pulvérisation de reposer sans agitation. Appliquer à l'aide d'un équipement de pulvérisation adéquatement calibré. S'il faut arrêter l'agitation pour toute raison, mélanger à nouveau la solution d'arrosage avant de l'utiliser pour tout autre usage.

APPLICATION

Préparer seulement la quantité de solution nécessaire pour l'endroit à traiter. Maintenir l'agitation pendant le mélange et l'application. Appliquer immédiatement après avoir préparé la solution de pulvérisation. S'il faut attendre avant de traiter, continuer d'agiter le mélange. NE PAS permettre au mélange de pulvérisation de reposer sans agitation. S'il faut arrêter l'agitation pour toute raison, mélanger à nouveau à fond la solution de pulvérisation avant tout autre usage.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement d'application thermique.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide de tout type de système d'irrigation.

Il est essentiel de couvrir à fond toutes les parties de la plante au-dessus du sol pour prévenir contre les infections causées par le *Botrytis*.

Il est essentiel de bien calibrer et de faire fonctionner adéquatement l'équipement de pulvérisation pour obtenir de bons résultats. Consulter le manuel de l'utilisateur fourni par le fabricant de l'équipement de pulvérisation, les catalogues de buses, et/ou votre conseiller en cultures pour de plus amples renseignements.

DOSES

Lire attentivement et comprendre le mode d'emploi et les restrictions sur l'étiquette.

PETITS FRUITS (bleuet, gabelle, cassis, baie de sureau, groseille et gaylussacia)

Pour la suppression du *Botrytis cinerea*, appliquer ELEVATE 50 WDG comme traitement foliaire à raison de 1,7 kg de produit/ha (0,85 kg ia/ha) pour un maximum de quatre applications par saison et avec un intervalle d'au moins sept jours entre les traitements. Applications terrestres seulement. Commencer les applications au stade de 10% de floraison. Les applications peuvent être faites jusqu'à 1 jour avant la récolte.

Régler la dose selon 1,7 kg de produit par hectare dans un volume de porteur adéquat pour couvrir à fond toutes les surfaces des plantes. Par exemple, à raison de 1 000 litres d'eau par hectare, mélanger à fond 1,7 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir toutes les surfaces des plantes au-dessus du sol. Pendant le mélange et l'application, faire attention de ne pas dépasser 1,7 kg de produit à l'hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Éviter d'effectuer plus de deux traitements consécutifs avec ELEVATE 50 WDG. Après le deuxième traitement, utiliser un autre fongicide pour les deux prochains traitements consécutifs avant d'utiliser encore une fois l'ingrédient actif de ce produit. Consulter votre conseiller horticole local pour connaître le produit de remplacement le plus approprié.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES APPLICATIONS SPÉCIALES MENTIONNÉES:

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages décrits sur la présente étiquette supplémentaire a été mis au point par des personnes autres que celles d'Arvesta Corporation, et accepté pour l'homologation par Santé Canada en vertu du Programme des Pesticides à Emploi Limité. ARVESTA CORPORATION NE FAIT AUCUNE RECOMMANDATION ET N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EN CE QUI CONCERNE LA PERFORMANCE DU PRODUIT (EFFICACITÉ) OU LA TOLÉRANCE DE LA CULTURE (PHYTOTOXICITÉ) LORSQUE CE PRODUIT EST UTILISÉ SUR LES CULTURES MENTIONNÉES DANS LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE SUPPLÉMENTAIRE.

En conséquence, l'acheteur et l'utilisateur assument toutes les responsabilités se rapportant à la performance et la tolérance de la culture à la suite de l'usage de ce produit, et acceptent d'indemniser, défendre et exonérer Arvesta Corporation de toute réclamation, perte, responsabilité, dommage, amende, pénalité ou dépense à la suite de réclamations concernant l'efficacité ou la phytotoxicité se rapportant aux usages décrits sur la présente étiquette supplémentaire.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS pénétrer les zones traitées avant 4 heures suivant une application. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement le concentré de sur la peau ou des yeux. Ne pas respirer les émanations. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après usage, se laver les mains et les parties de la peau exposées. Pendant l'emploi ne pas manger, boire ou fumer. Retirer et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter la dérive de pulvérisation. Éviter de contaminer les étangs, ruisseaux, rivières et végétations utiles. Entreposer le contenant fermé hermétiquement et à l'écart des semences, de la nourriture animale, de l'engrais, des plantes et de la nourriture. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long pendant toutes les activités. De plus, porter des gants résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation de l'équipement.

Si ce produit antiparasitaire doit être utilisé sur une denrée qui pourrait être exportée aux États-Unis et que vous avez besoin d'informations sur les niveaux acceptables de résidus aux États-Unis, contacter le 1-866-375-4648 ou le site www.cropro.org.

PREMIERS SOINS

Retirer la victime de l'endroit contaminé; retirer ses vêtements contaminés. Garder la victime au chaud, confortable et au repos.

Contact avec les yeux : Rincer avec une quantité abondante d'eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau : Laver avec une quantité abondante d'eau et du savon. Recourir à des soins médicaux si l'irritation persiste.

Ingestion : Appeler immédiatement un médecin ou le centre antipoison. Boire 1 à 2 verres d'eau et faire vomir en insérant un doigt dans le fond de la gorge, ou, si c'est possible, administrer du sirop d'ipéca. Si la victime est évanouie, ne pas lui administrer quoi que ce soit par la bouche et ne pas faire vomir.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE 24 HEURES PAR JOUR,
APPELER LE 1-800-228-5635, poste 174.**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. Éviter la pulvérisation hors cible ou la contamination d'habitats aquatiques

(ruisseaux, lacs, étangs, rivières, marais côtiers et estuaires) par la dérive de pulvérisation, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Veiller à ne pulvériser que les cultures, loin des zones de végétation naturelle, et en mettant hors service le pulvérisateur au moment de tourner en bout de rang.

ENTREPOSAGE

Entreposer à température ambiante. Conserver dans son contenant original. Ne pas entreposer à des températures extrêmes. Pour fermer l'emballage, s'assurer que l'emballage est plié pour obtenir une fermeture hermétique et entreposer au sec. Séparer les insecticides et les fongicides des herbicides pour prévenir la contamination croisée.

DÉVERSEMENT

Nettoyer immédiatement tout déversement. Placer le produit et tout matériel de nettoyage contaminé dans une poubelle pour déchets chimiques. Laver l'endroit à l'eau et au savon. Absorber le liquide de nettoyage et placer dans un emballage jetable.

**POUR TOUTE URGENCE CHIMIQUE 24 HEURE PAR JOUR
(déversement, fuite, incendie, exposition ou accident),
APPELER CHEMTREC au 1-800-424-9300.**

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

Le fenhexamide a été inventé et est produit par Bayer AG, Allemagne.
ELEVATE est une marque déposée de Arvesta Corporation.

ELEVATE® 50 WDG FONGICIDE**GROUPE 17 FONGICIDE****ÉTIQUETTE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA SUPPRESSION DU *BOTRYTIS*
CINEREA DANS LES PETITS FRUITS (bleuet, cassis, baie de sureau,
groseille et gaylussacia)****Pour usage non-résidentiel****AGRICOLE****ATTENTION****POISON****GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION****GARANTIE:**

Avis de modification

Fenhexamide.....50%
Avertissement, contient l'allergène sulfites.**NO. D'HOMOLOGATION 25900 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES****CONTENU NET: 1 KG****ARVESTA CORPORATION
100 First Street, Suite 1700
San Francisco, CA 94105, USA
(415) 536-3480****Représentant au Canada:
ARVESTA CANADA, Inc.
160 Bloor Street, East Suite 1135
Toronto, Ontario, Canada M4W 1B9
(416) 868-1103**

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fongicide ELEVATE 50 WDG est un fongicide protecteur au cyclohexanecarboxamide pour la suppression du *Botrytis cinerea* dans les petits fruits (bleuet, cassis, baie de sureau, groseille et gaylussacia). Utiliser ce produit dans un programme d'arrosage avec d'autres produits pour protéger pendant toute la saison. Appliquer en pulvérisation avec un équipement terrestre et utiliser suffisamment d'eau pour couvrir à fond les plantes. Un feuillage dense ou une croissance excessive empêchent souvent de couvrir à fond; ajuster les volumes de pulvérisation en conséquence. Ne pas replanter les cultures vivrières autres que celles pour lesquelles le produit est recommandé sur l'étiquette, moins de 30 jours après le dernier traitement.

ÉNONCÉS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, ELEVATE 50 WDG, fongicide du groupe 17. Toute population fongique ou bactérienne peut renfermer des individus naturellement résistants à ELEVATE 50 WDG et à d'autres fongicides du groupe 17. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'ELEVATE 50 WDG ou les fongicides du même groupe 17 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Éviter d'effectuer plus de 2 pulvérisations consécutives d'ELEVATE 50 WDG ou d'autres fongicides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour

toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ARVESTA CORPORATION au (415) 536-3480.

MÉLANGE

S'assurer que l'équipement est propre. Préparer seulement la quantité de solution nécessaire pour traiter une section déterminée ou un endroit qui pourra être traité dans un délai raisonnable. Ajouter suffisamment d'eau propre dans la cuve pour la moitié du mélange. Faire fonctionner l'agitateur. Agiter pour assurer l'homogénéité du mélange pendant qu'on ajoute le produit et le reste de l'eau nécessaire. Maintenir l'agitation pendant le mélange et l'application. NE PAS permettre au mélange de pulvérisation de reposer sans agitation. Appliquer à l'aide d'un équipement de pulvérisation adéquatement calibré. S'il faut arrêter l'agitation pour toute raison, mélanger à nouveau la solution d'arrosage avant de l'utiliser pour tout autre usage.

APPLICATION

Préparer seulement la quantité de solution nécessaire pour l'endroit à traiter. Maintenir l'agitation pendant le mélange et l'application. Appliquer immédiatement après avoir préparé la solution de pulvérisation. S'il faut attendre avant de traiter, continuer d'agiter le mélange. NE PAS permettre au mélange de pulvérisation de reposer sans agitation. S'il faut arrêter l'agitation pour toute raison, mélanger à nouveau à fond la solution de pulvérisation avant tout autre usage.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide de tout type de système d'irrigation.

NE PAS replanter les cultures vivrières autres que celles pour lesquelles le produit est recommandé sur l'étiquette, moins de 30 jours après le dernier traitement.

Il est essentiel de couvrir à fond toutes les parties de la plante au-dessus du sol pour supprimer les infections causées par le *Botrytis*.

Il est essentiel de bien calibrer et de faire fonctionner adéquatement l'équipement de pulvérisation pour obtenir de bons résultats. Consulter le manuel de l'utilisateur fourni par le fabricant de l'équipement de pulvérisation, les catalogues de buses, et/ou votre conseiller en cultures pour de plus amples renseignements.

DOSES

Lire attentivement et comprendre le mode d'emploi et les restrictions sur l'étiquette.

PETITS FRUITS (bleuet, cassis, baie de sureau, groseille et gaylussacia)

Pour la suppression du *Botrytis cinerea*, appliquer ELEVATE 50 WDG comme traitement foliaire à raison de 1,7 kg de produit/ha (0,85 kg ia/ha) pour un maximum de quatre applications par saison et avec un intervalle d'au moins sept jours entre les traitements. Applications terrestres seulement. Commencer les applications au stade de 10% de floraison. Les applications peuvent être faites jusqu'à 1 jour avant la récolte.

Régler la dose à 1,7 kg de produit par hectare dans un volume de porteur adéquat pour couvrir à fond toutes les surfaces des plantes. Par exemple, à raison de 1 000 litres d'eau par hectare, mélanger à fond 1,7 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir toutes les surfaces des plantes au-dessus du sol. Pendant le mélange et l'application, faire attention de ne pas dépasser 1,7 kg de produit à l'hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Éviter d'effectuer plus de deux traitements consécutifs avec l'ingrédient actif de ELEVATE 50 WDG. Après le deuxième traitement, utiliser un autre fongicide pour les deux prochains traitements consécutifs avant d'utiliser encore une fois l'ingrédient actif de ce produit. Consulter votre conseiller horticole local pour connaître le produit de remplacement le plus approprié.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES APPLICATIONS SPÉCIALES MENTIONNÉES:

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages décrits sur la présente étiquette supplémentaire a été mis au point par des personnes autres que celles d'Arvesta Corporation, et accepté pour l'homologation par Santé Canada en vertu du Programme des Pesticides à Emploi Limité. ARVESTA CORPORATION NE FAIT AUCUNE RECOMMANDATION ET N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EN CE QUI CONCERNE LA PERFORMANCE DU PRODUIT (EFFICACITÉ) OU LA TOLÉRANCE DE LA CULTURE (PHYTOTOXICITÉ) LORSQUE CE PRODUIT EST UTILISÉ SUR LES CULTURES MENTIONNÉES DANS LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE SUPPLÉMENTAIRE.

En conséquence, l'acheteur et l'utilisateur assument toutes les responsabilités se rapportant à la performance et la tolérance de la culture à la suite de l'usage de ce produit, et acceptent d'indemniser, défendre et exonérer Arvesta Corporation de toute réclamation, perte, responsabilité, dommage, amende, pénalité ou dépense à la suite de réclamations concernant l'efficacité ou la phytotoxicité se rapportant aux usages décrits sur la présente étiquette supplémentaire.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS pénétrer les zones traitées avant 4 heures suivant une application. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement le concentré de sur la peau ou dans les yeux. Ne pas respirer les émanations. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après usage, se laver les mains et les parties de la peau exposées. Pendant l'emploi ne pas manger, boire ou fumer. Retirer et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter la dérive de pulvérisation. Éviter de contaminer les étangs, ruisseaux, rivières et végétations utiles. Entreposer le contenant fermé hermétiquement et à l'écart des semences, de la nourriture animale, de l'engrais, des plantes et de la nourriture. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long pendant toutes les activités. De plus, porter des gants résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation de l'équipement.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez le numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS

Retirer la victime de l'endroit contaminé; retirer ses vêtements contaminés. Garder la victime au chaud, confortable et au repos.

Contact avec les yeux : Rincer avec une quantité abondante d'eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau : Laver avec une quantité abondante d'eau et du savon. Recourir à des soins médicaux si l'irritation persiste.

Ingestion : Appeler immédiatement un médecin ou le centre antipoison. Boire 1 à 2 verres d'eau et faire vomir en insérant un doigt dans le fond de la gorge, ou, si c'est possible, administrer du sirop d'ipéca. Si la victime est inconsciente, ne pas lui administrer quoi que ce soit par la bouche et ne pas faire vomir.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE 24 HEURES PAR JOUR,
APPELER LE 1-800-228-5635, poste 174.**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. Éviter la pulvérisation hors cible ou la contamination d'habitats aquatiques (ruisseaux, lacs, étangs, rivières, marais côtiers et estuaires) par la dérive de pulvérisation, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Veiller à ne pulvériser que les cultures, loin des zones de végétation naturelle, et en mettant hors service le pulvérisateur au moment de tourner en bout de rang.

ENTREPOSAGE

Entreposer à température ambiante. Conserver dans son contenant original. Ne pas entreposer à des températures extrêmes. Pour fermer l'emballage, s'assurer que l'emballage est plié pour obtenir une fermeture hermétique et entreposer au sec. Séparer les insecticides et les fongicides des herbicides pour prévenir la contamination croisée.

DÉVERSEMENT

Nettoyer immédiatement tout déversement. Placer le produit et tout matériel de nettoyage contaminé dans une poubelle pour déchets chimiques. Laver l'endroit à l'eau et au savon. Absorber le liquide de nettoyage et placer dans un emballage jetable.

**POUR TOUTE URGENCE CHIMIQUE 24 HEURES PAR JOUR
(déversement, fuite, incendie, exposition ou accident),
APPELER CHEMTREC au 1-800-424-9300.**

ÉLIMINATION

Rincer à fond le contenant vide et ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

Le fenhexamide a été inventé et est produit par Bayer AG, Allemagne.
ELEVATE est une marque déposée de Arvesta Corporation.

ELEVATE® 50 WDG FONGICIDE

GROUPE 17 FONGICIDE

**ÉTIQUETTE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA SUPPRESSION DES MALADIES
CAUSÉES PAR *MONILINIA* SPP. (y compris la pourriture brune et la
pourriture sclérotique) DANS LES CERISES, LES PÊCHES ET LES
NECTARINES**

Pour usage non-résidentiel

AGRICOLE

ATTENTION



POISON

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

GARANTIE:

Fenhexamide.....**50%**
Avertissement, contient l'allergène sulfites.

Avis de modification

**NO. D'HOMOLOGATION 25900 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES**

CONTENU NET: 1 KG

**ARVESTA CORPORATION
100 First Street, Suite 1700
San Francisco, CA 94105, USA
(415) 536-3480**

**Représentant au Canada:
ARVESTA CANADA, Inc.
160 Bloor Street, East Suite 1135
Toronto, Ontario, Canada M4W 1B9
(416) 868-1103**

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fongicide ELEVATE 50 WDG est un fongicide protecteur au cyclohexanecarboxamide pour la suppression des maladies causées par *Monilinia* spp. (y compris la pourriture brune et la pourriture sclérotique) dans les cerises, les pêches et les nectarines. Utiliser ce produit dans un programme d'arrosage avec d'autres produits pour protéger pendant toute la saison. Appliquer en pulvérisation avec un équipement terrestre et utiliser suffisamment d'eau pour couvrir à fond les plantes. Un feuillage dense ou une croissance excessive empêchent souvent de couvrir à fond; ajuster les volumes de pulvérisation en conséquence. Ne pas replanter les cultures vivrières autres que celles pour lesquelles le produit est recommandé sur l'étiquette, moins de 30 jours après le dernier traitement.

ÉNONCÉS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, ELEVATE 50 WDG, fongicide du groupe 17. Toute population fongique ou bactérienne peut renfermer des individus naturellement résistants à ELEVATE 50 WDG et à d'autres fongicides du groupe 17. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'ELEVATE 50 WDG ou les fongicides du même groupe 17 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Éviter d'effectuer plus de 2 pulvérisations consécutives d'ELEVATE 50 WDG ou d'autres fongicides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour

toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ARVESTA CORPORATION au (415) 536-3480.

MÉLANGE

S'assurer que l'équipement est propre. Préparer seulement la quantité de solution nécessaire pour traiter une section déterminée ou un endroit qui pourra être traité dans un délai raisonnable. Ajouter suffisamment d'eau propre dans la cuve pour la moitié du mélange. Faire fonctionner l'agitateur. Agiter pour assurer l'homogénéité du mélange pendant qu'on ajoute le produit et le reste de l'eau nécessaire. Maintenir l'agitation pendant le mélange et l'application. NE PAS permettre au mélange de pulvérisation de reposer sans agitation. Appliquer à l'aide d'un équipement de pulvérisation adéquatement calibré. S'il faut arrêter l'agitation pour toute raison, mélanger à nouveau la solution d'arrosage avant de l'utiliser pour tout autre usage.

APPLICATION

Préparer seulement la quantité de solution nécessaire pour l'endroit à traiter. Maintenir l'agitation pendant le mélange et l'application. Appliquer immédiatement après avoir préparé la solution de pulvérisation. S'il faut attendre avant de traiter, continuer d'agiter le mélange. NE PAS permettre au mélange de pulvérisation de reposer sans agitation. S'il faut arrêter l'agitation pour toute raison, mélanger à nouveau à fond la solution de pulvérisation avant tout autre usage.

NE PAS replanter les cultures vivrières autres que celles pour lesquelles le produit est recommandé sur l'étiquette, moins de 30 jours après le dernier traitement.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide de tout type de système d'irrigation.

Il est essentiel de couvrir à fond toutes les parties de la plante au-dessus du sol pour supprimer les infections causées par le *Monilinia*.

Il est essentiel de bien calibrer et de faire fonctionner adéquatement l'équipement de pulvérisation pour obtenir de bons résultats. Consulter le manuel de l'utilisateur fourni par le fabricant de l'équipement de pulvérisation, les catalogues de buses, et/ou votre conseiller en cultures pour de plus amples renseignements.

DOSES

Lire attentivement et comprendre le mode d'emploi et les restrictions sur l'étiquette.

CERISES, PÊCHES ET NECTARINES

Pour la suppression des maladies causées par *Monilinia* spp. (y compris la pourriture brune et la pourriture sclérotique), appliquer ELEVATE 50 WDG comme traitement foliaire à raison de 1,7 kg de produit/ha (0,85 kg ia/ha) (maximum de quatre applications par saison) afin de supprimer toutes les maladies. Respecter un intervalle d'au moins sept jours entre les traitements. Applications terrestres à l'aide de pulvérisateurs à jet porté ou de nébulisateurs seulement (pas d'application par voie aérienne). Les applications peuvent être faites jusqu'à 1 jour avant la récolte.

PÉRIODES D'APPLICATION

Pourriture brune (fleurs) : Commencer les traitements du stade de la préfloraison au stade du début de la floraison.

Pourriture sclérotique (tiges et pousses) : Appliquer de la fin la floraison au stade de la chute des pétales.

Pourriture brune : Appliquer de 14 jours à 1 jour avant la récolte (délai d'attente avant la récolte de 1 jour).

Régler la dose à 1,7 kg de produit par hectare dans un volume de porteur adéquat pour couvrir à fond toutes les surfaces des plantes. Par exemple, à raison de 3 000 litres d'eau par hectare, mélanger à fond 1,7 kg de produit dans 3 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir toutes les surfaces des plantes au-dessus du sol. Pendant le mélange et l'application, faire attention de ne pas dépasser 1,7 kg de produit à l'hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Éviter d'effectuer plus de deux traitements consécutifs avec l'ingrédient actif de ELEVATE 50 WDG. Après le deuxième traitement, utiliser un autre fongicide pour les deux prochains traitements consécutifs avant d'utiliser encore une fois l'ingrédient actif de ce produit. Consulter votre conseiller horticole local pour connaître le produit de remplacement le plus approprié.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES APPLICATIONS SPÉCIALES MENTIONNÉES:

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages décrits sur la présente étiquette supplémentaire a été mis au point par des personnes autres que celles d'Arvesta Corporation, et accepté pour l'homologation par Santé Canada en vertu du Programme des Pesticides à Emploi Limité. ARVESTA CORPORATION NE FAIT AUCUNE RECOMMANDATION ET N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EN CE QUI CONCERNE LA PERFORMANCE DU PRODUIT (EFFICACITÉ) OU LA TOLÉRANCE DE LA CULTURE (PHYTOTOXICITÉ) LORSQUE CE PRODUIT EST UTILISÉ SUR

LES CULTURES MENTIONNÉES DANS LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE SUPPLÉMENTAIRE.

En conséquence, l'acheteur et l'utilisateur assument toutes les responsabilités se rapportant à la performance et la tolérance de la culture à la suite de l'usage de ce produit, et acceptent d'indemniser, défendre et exonérer Arvesta Corporation de toute réclamation, perte, responsabilité, dommage, amende, pénalité ou dépense à la suite de réclamations concernant l'efficacité ou la phytotoxicité se rapportant aux usages décrits sur la présente étiquette supplémentaire.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS pénétrer les zones traitées avant 4 heures suivant une application. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement le concentré sur la peau ou dans les yeux. Ne pas respirer les émanations. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après usage, se laver les mains et les parties de la peau exposées. Pendant l'emploi ne pas manger, boire ou fumer. Retirer et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter la dérive de pulvérisation. Éviter de contaminer les étangs, ruisseaux, rivières et végétations utiles. Entreposer le contenant fermé hermétiquement et à l'écart des semences, de la nourriture animale, de l'engrais, des plantes et de la nourriture. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long pendant toutes les activités. De plus, porter des gants résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation de l'équipement.

Porter un chapeau durant toutes les activités. Utiliser un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par NIOSH/MSHA/BHSE et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une cartouche approuvée pour les pesticides.

Si vous prévoyez d'utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez le numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS

Retirer la victime de l'endroit contaminé; retirer ses vêtements contaminés. Garder la victime au chaud, confortable et au repos.

Contact avec les yeux : Rincer avec une quantité abondante d'eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau : Laver avec une quantité abondante d'eau et du savon. Recourir à des soins médicaux si l'irritation persiste.

Ingestion : Appeler immédiatement un médecin ou le centre antipoison. Boire 1 à 2 verres d'eau et faire vomir en insérant un doigt dans le fond de la gorge, ou,

si c'est possible, administrer du sirop d'ipéca. Si la victime est inconsciente, ne pas lui administrer quoi que ce soit par la bouche et ne pas faire vomir.

**POUR TOUTE URGENGE MÉDICALE 24 HEURES PAR JOUR,
APPELER LE 1-800-228-5635, poste 174.**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. La pulvérisation hors cible ou la dérive vers des habitats sensibles doit être évitée. Pour l'application à l'aide d'un pulvérisateur à jet porté, une zone tampon de 7 mètres est requise entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats aquatiques sensibles tels que les mares vaseuses, les ravins, les étangs, les fondrières des prairies, les lacs, les rivières, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages. Ne pas contaminer ces habitats lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Ne pas envoyer le jet au-dessus des arbres ou des vignes et désactiver les buses orientées vers l'extérieur pour traiter la fin des rangées ou les rangées extérieures. Ne pas procéder à l'épandage pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales ou que sa vitesse dépasse 16 km/h au site d'épandage telle que mesurée à l'extérieur du verger ou des vignes, du côté situé au vent.

ENTREPOSAGE

Entreposer à température ambiante. Conserver dans son contenant original. Ne pas entreposer à des températures extrêmes. Pour fermer l'emballage, s'assurer que l'emballage est plié pour obtenir une fermeture hermétique et entreposer au sec. Séparer les insecticides et les fongicides des herbicides pour prévenir la contamination croisée.

DÉVERSEMENT

Nettoyer immédiatement tout déversement. Placer le produit et tout matériel de nettoyage contaminé dans une poubelle pour déchets chimiques. Laver l'endroit à l'eau et au savon. Absorber le liquide de nettoyage et placer dans un emballage jetable.

**POUR TOUTE URGENGE CHIMIQUE 24 HEURES PAR JOUR
(déversement, fuite, incendie, exposition ou accident),
APPELER CHEMTREC au 1-800-424-9300.**

ÉLIMINATION

Rincer à fond le contenant vide et ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

Le fenhexamide a été inventé et est produit par Bayer AG, Allemagne.
ELEVATE est une marque déposée de Arvesta Corporation.

ELEVATE® 50 WDG FONGICIDE

GROUPE 17 FONGICIDE

ÉTIQUETTE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA SUPPRESSION DU *BOTRYTIS CINEREA* DANS LE GINSENG

Pour usage non-résidentiel

HORTICOLE

ATTENTION



POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: Fenhexamide 50%
Avertissement, contient l'allergène sulfites.

Avis de modification

NO. D'HOMOLOGATION 25900 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1kg

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION
100 First Street, Suite 1700
San Francisco, CA 94105, USA
(415) 536-3480

Représentant au Canada:
ARYSTA LIFESCIENCE Canada, Inc.
160 Bloor Street, East Suite 935
Toronto, Ontario, Canada M4W 1B9
(416) 868-1103

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fongicide ELEVATE 50 WDG est un fongicide protecteur au cyclohexanecarboxamide pour usage contre la moisissure grise, *Botrytis cinerea*, sur le ginseng. Utiliser ce produit dans un programme d'arrosage avec d'autres produits pour protéger pendant toute la saison. Appliquer en pulvérisation avec un équipement terrestre et utiliser suffisamment d'eau pour couvrir à fond les plantes. Un feuillage dense ou une croissance excessive empêche souvent de couvrir à fond; ajuster les volumes de pulvérisation en conséquence. Ne pas replanter les cultures vivrières, autres que celles pour lesquelles le produit est recommandé sur l'étiquette, moins de 30 jours après le dernier traitement.

ÉNONCÉS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, ELEVATE 50 WDG, fongicide du groupe 17. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à ELEVATE 50 WDG et à d'autres fongicides du groupe 17. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le ELEVATE 50 WDG ou les fongicides du même groupe 17 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. On peut dire, p. ex., d'éviter d'effectuer plus de 2 pulvérisations consécutives de ELEVATE 50 WDG ou d'autres fongicides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion un de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION au 1-866-761-9397.

MÉLANGE

S'assurer que l'équipement est propre. Préparer seulement la quantité de solution nécessaire pour traiter une section déterminée ou un endroit qui pourra être traité dans un délai raisonnable. Ajouter suffisamment d'eau propre dans la cuve pour la moitié du mélange. Faire fonctionner l'agitateur. Agiter pour assurer l'homogénéité du mélange pendant qu'on ajoute le produit et le reste de l'eau nécessaire. Maintenir l'agitation pendant le mélange et l'application. NE PAS permettre au mélange de pulvérisation de reposer sans agitation. Appliquer à l'aide d'un équipement de pulvérisation adéquatement calibré. S'il faut arrêter l'agitation pour toute raison, mélanger à nouveau la solution d'arrosage avant de l'utiliser pour tout autre usage.

APPLICATION

Préparer seulement la quantité de solution nécessaire pour l'endroit à traiter. Maintenir l'agitation pendant le mélange et l'application. Appliquer immédiatement après avoir préparé la solution de pulvérisation. S'il faut attendre avant de traiter, continuer d'agiter le mélange. NE PAS permettre au mélange de pulvérisation de reposer sans agitation. S'il faut arrêter l'agitation pour toute raison, mélanger à nouveau à fond la solution de pulvérisation avant tout autre usage. Ne pas appliquer s'il pleut ou si des averses sont prévues dans les six heures suivant l'application. Ne pas utiliser d'irrigation sur frondaison moins de 6 heures après le traitement.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide de tout type de système d'irrigation.

Il est essentiel de couvrir à fond toutes les parties de la plante au-dessus du sol pour prévenir contre les infections causées par le *Botrytis*.

Il est essentiel de bien calibrer et de faire fonctionner adéquatement l'équipement de pulvérisation pour obtenir de bons résultats. Consulter le manuel de l'utilisateur fourni par le fabricant de l'équipement de pulvérisation, les catalogues de buses, et/ou votre conseiller en cultures pour de plus amples renseignements.

DOSES D'APPLICATION

Lire attentivement et comprendre le mode d'emploi et les restrictions sur l'étiquette.

GINSENG

Pour la suppression du *Botrytis cinerea*, appliquer ELEVATE 50 WDG comme traitement foliaire à raison de 1,7 kg de produit/ha (0,85 kg m.a./ha) pour un maximum de quatre applications par saison et avec un intervalle 10-14 jours entre les traitements. Appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la

maladie. Applications terrestres seulement. Les applications peuvent être faites jusqu'à la récolte (DAAR=0 jours). NE PAS appliquer plus que 6,8 kilogrammes de ELEVATE 50 WDG (3,4 kg m.a.)/hectare/saison.

Régler la dose selon 1,7 kg de produit par hectare dans un volume de porteur adéquat pour couvrir à fond toutes les surfaces des plantes. Par exemple, à raison de 1 000 litres d'eau par hectare, mélange à fond, 1,7 kg de produit dans 1000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir toutes les surfaces des plantes au-dessus du sol. Pendant le mélange et l'application, faire attention de ne pas dépasser 1,7 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Éviter d'effectuer plus de deux traitements consécutifs avec ELEVATE 50 WDG. Après le deuxième traitement, utiliser un autre botryticide pour les deux prochains traitements consécutifs avant d'utiliser encore une fois la matière active de ce produit. Consulter votre conseiller horticole local pour connaître le produit de remplacement approprié.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

AVIS À L'ACHETEUR/À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES APPLICATIONS SPÉCIALES MENTIONNÉES:

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages décrits sur la présente étiquette supplémentaire a été mis au point par des personnes autres que chez Arysta LifeScience Corporation, et accepté pour l'homologation par Santé Canada en vertu du Programme des Pesticides à Emploi Limité. ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION NE FAIT AUCUNE RECOMMANDATION ET N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, EN CE QUI CONCERNE LA PERFORMANCE DU PRODUIT (EFFICACITÉ) OU LA TOLÉRANCE DE LA CULTURE (PHYTOTOXICITÉ) LORSQUE CE PRODUIT EST UTILISÉ SUR LES CULTURES MENTIONNÉES DANS LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE SUPPLÉMENTAIRE.

En conséquence, l'acheteur et l'utilisateur assument toutes les responsabilités se rapportant à la performance et la tolérance de la culture à la suite de l'usage de ce produit, et acceptent d'indemniser, défendre et exonérer Arysta LifeScience North America Corporation de toute réclamation, perte, responsabilité, dommage, amende, pénalité ou dépense à la suite de réclamations concernant l'efficacité ou la phytotoxicité se rapportant aux usages décrits sur la présente étiquette supplémentaire.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS pénétrer les zones traitées pendant les 4 heures suivant une application. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement le concentré sur la peau ou dans les yeux. Ne pas respirer les émanations. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après usage, se laver les mains et les parties de la peau exposées. Pendant l'emploi ne pas manger, boire ou fumer. Retirer et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter la dérive de pulvérisation. Éviter de contaminer les étangs, les ruisseaux, les rivières et la végétation utile. Entreposer le contenant fermé hermétiquement et à l'écart des semences, de la nourriture animale, de l'engrais, des plantes et de la nourriture. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long pendant toutes les activités. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation de l'équipement.

Si ce produit antiparasitaire doit être utilisé sur une denrée qui pourrait être exportée aux États-Unis et que vous avez besoin d'informations sur les niveaux acceptables de résidus aux États-Unis, contacter le 1-866-375-4648 ou le site www.cropro.org.

PREMIERS SOINS

Retirer la victime de l'endroit contaminé; retirer ses vêtements contaminés. Garder la victime au chaud, confortable et au repos.

Contact avec les yeux : Rincer avec une quantité abondante d'eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau : Laver avec une quantité abondante d'eau et du savon. Recourir à des soins médicaux si l'irritation persiste.

Ingestion : Appeler **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou le centre antipoison. Boire 1 à 2 verres d'eau et faire vomir en insérant un doigt dans le fond de la gorge, ou, si c'est possible, administrer du sirop d'ipéca. Si la victime est évanouie, ne pas lui administrer quoi que ce soit par la bouche et ne pas faire vomir.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE 24 HEURES PAR JOUR,
APPELER AU 1-800-228-5635, poste 174.**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pas contaminer les zones aquatiques, notamment les lacs, rivières, bourbiers, étangs, coulées, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs, marécages et habitats marins ou estuariens, par suite de la pulvérisation, du nettoyage de l'équipement et des contenants ou de l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

Entreposer à température ambiante. Conserver dans son contenant original. Ne pas entreposer à des températures extrêmes. Pour fermer l'emballage, s'assurer que l'emballage est plié pour obtenir une fermeture hermétique et entreposer au sec. Séparer les insecticides et les fongicides des herbicides pour prévenir la contamination croisée.

DÉVERSEMENT

Nettoyer immédiatement tout déversement. Placer le produit et tout matériel de nettoyage contaminé dans une poubelle pour déchets chimiques. Laver l'endroit à l'eau et au savon. Absorber le liquide de nettoyage et placer dans un emballage jetable.

**POUR TOUTE URGENCE CHIMIQUE 24 HEURE PAR JOUR,
(déversement, fuite, incendie, exposition ou accident)
APPELER CHEMTREC au 1-800-424-9300.**

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

Le fenhexamide a été inventé et est produit par Bayer AG, Allemagne.
ELEVATE est une marque déposée de Arysta LifeScience North America Corporation.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))